

Image not found or type unknown



Marchandise non récupérée par un client

Par **baobab**, le **09/08/2009** à **00:09**

Bonjour, je suis brocanteur, j'ai vendu il y a deux ans demi divers objets à un client. Il m'a réglé en chèque et avec facture. J'avais une boutique à l'époque, je n'en ai plus aujourd'hui, j'ai même cessé mon activité. Ce client n'a jamais venu chercher sa marchandise, je voulais savoir combien de temps je devais stocker ces objets ? Merci par avance pour votre réponse.